

Installation des autorités communales législature 2011-2016 Jeudi 30 juin 2011

Excusée : Mme S. Varonier-Mischler

Ordre du jour

- 1. Cérémonie d'assermentation au Temple de Gimel
- 2. Nomination du bureau, élection des délégués à l'ASSAGIE, élection de la commission des finances, informations de la Municipalité, informations du bureau

1. Cérémonie de l'assermentation

M. Le Préfet, M. Jacques Bezençon, ouvre la cérémonie en souhaitant la bienvenue à tous et passe la parole à Mme le Pasteur pour son message.

Le Préfet déclare valables les élections du 13 mars 2011.

Il procède à la nomination du secrétaire provisoire, M. François Marti et des deux suppléants provisoires MM. Vincent Frütiger et Cyril Bastian.

Il donne lecture de la promesse légale,

A l'appel de son nom, chaque conseiller répond je le promets, 49 conseillers répondent, manque Mme Sandra Varonier Mischler, excusée.

M. Le Préfet déclare ensuite le Conseil communal de Gimel régulièrement installé jusqu'au 30 juin 2016 La Municipalité prend place devant l'assemblée et M. Le Préfet procède à son assermentation.

2. Nomination du bureau, élection des délégués à l'ASSAGIE¹, élection de la commission des finances

Le Préfet rappelle et donne lecture des articles 89 LC² et 11 LC sur la manière de procéder. Il donne la parole aux scrutateurs pour l'appel. 49 conseillers répondent présent.

Election du président 2011-2012

Le Président donne la parole à l'assemblée pour des propositions.

J.- L. Bignens présente M. S. Renaud. Il n'y a pas d'autre proposition.

Dépouillement du scrutin :

Bulletins délivrés : 49
Bulletins rentrés : 49
Bulletins blancs : 1
Bulletins nuls : Bulletins valables : 49
Majorité : 25

M. Simon Renaud est élu par 47 voix.

Voix éparses : S. Pichon (1 voix)

S. Renaud remercie les membres du conseil pour la confiance qui lui est témoignée.

¹ ASSAGIE: Association Intercommunale Scolaire Aubonne-Gimel-Etoy

² LC: Loi sur les communes

Election du ou de la secrétaire

Le Président donne la parole à l'assemblée.

L. Durussel propose François Marti

Dépouillement du scrutin :
Bulletins délivrés : 49
Bulletins rentrés : 49
Bulletins blancs : 1
Bulletins nuls : Bulletins valables : 49
Majorité : 25

M. François Marti est élu par 48 voix.

F. Marti remercie les membres du conseil pour la confiance qui lui est témoignée.

Suite à ces deux nominations, et avant de passer la direction de la suite de la séance au président, M. Le Préfet annonce que le Conseil d'Etat a désigné deux nouveaux préfets pour le district de Morges: Mme Andrea Arn (syndique de Buchillon) qui entrera en fonction le 1er septembre prochain ainsi que M. Dessauges (syndic de Naz) qui entrera en fonction le 1er octobre prochain et qui lui succédera puisqu'il fera valoir son droit à la retraite.

Le Président, M. S. Renaud prend la direction de la séance, il remercie M. Le Préfet pour l'installation des autorités communales et lui adresse ses meilleurs voeux pour la suite.

Election du Vice-Président 2011-2012

Le Président donne la parole à l'assemblée.

P. Renaud propose Stéphane Pichon

Dépouillement du scrutin :
Bulletins délivrés : 49
Bulletins rentrés : 49
Bulletins blancs : 3
Bulletins nuls : Bulletins valables : 49
Majorité : 25

M. Stéphane Pichon est élu par 46 voix.

S. Pichon remercie les membres du conseil pour la confiance qui lui est témoignée.

Election des scrutateurs 2011-2012

J.- C. Tosoni propose C. Bastian

J.- L. Bignens propose V. Frutiger

L'élection a lieu au bulletin secret.

Dépouillement du scrutin :

Bulletins délivrés : 49
Bulletins rentrés : 49
Bulletins blancs : 1
Bulletins nuls : Bulletins valables : 49
Majorité : 25

Sont élus C. Bastian par 48 voix et V. Frutiger par 47 voix

Election des suppléants scrutateurs 2011-2012

J.- M. Pasche propose S. Kursner

S. Kursner propose J.- M. Pasche

L'élection a lieu au bulletin secret.

Dépouillement du scrutin : Bulletins délivrés : 49

Bulletins rentrés : 49
Bulletins blancs : 2
Bulletins nuls : -

Bulletins valables: 49 Majorité: 25

Sont élus J.- M. Pasche par 47 voix et S. Kursner par 47 voix

Election des délégués à l'ASSAGIE

Le Président donne la parole à l'assemblée.

En préambule, L. Guignard, actuel délégué et président de l'instance délibérante de l'ASSAGIE explique le fonctionnement de cette association, de constitution récente et qui ne fonctionne donc que depuis 6 mois, et dont le comité de direction est actuellement présidé par Mme G. Burnet municipale à Aubonne et Mme R. Lambercy comme vice-présidente. Son budget annuel est de l'ordre des Fr. 9 mios.

H. Messieux propose L. Guignard

L. Guignard propose H. Messieux

L'élection a lieu au bulletin secret.

Dépouillement du scrutin :

Bulletins délivrés : 49
Bulletins rentrés : 49
Bulletins blancs : Bulletins nuls : 1
Bulletins valables : 48
Majorité : 25

Sont élus H. Messieux par 48 voix et L. Guignard par 46 voix

Election des délégués suppléants à l'ASSAGIE

Le Président donne la parole à l'assemblée.

L. Guignard propose S. Bourgeois

F. Félix propose Chr. Debonneville et A. Durussel qui décline

L'élection a lieu au bulletin secret.

Dépouillement du scrutin :

Bulletins délivrés : 49
Bulletins rentrés : 49
Bulletins blancs : Bulletins nuls : Bulletins valables : 49
Majorité : 25

Election de la commission des finances

Le Président donne la parole à l'assemblée.

J.- C. Tosoni propose C. Messieux

Ph. Reymond propose P.- Y. Correvon

G. Renaud propose A. Bussard

S. Pichon propose L. Guignard

G. Pittet propose J. Dubugnon

P.- Y. Correvon propose Ph. Reymond et E. Dieperinck

J.- L. Bignens propose E. Marchese

L'élection a lieu au bulletin secret.

Dépouillement du scrutin :
Bulletins délivrés : 49
Bulletins rentrés : 49
Bulletins blancs : Bulletins nuls : Bulletins valables : 49
Majorité : 25

Sont élus

P.- Y. Correvon par 46 voix

C. Messieux par 36 voix

Ph. Reymond par 34 voix

E. Dieperink par 31 voix

A. Bussard par 30 voix

Suppléant : J. Dubugnon par 29 voix

Obtiennent des voix : L. Guignard (19) et E. Marchese (8)

Le Président propose de reconduire M. J.- J. Clerc comme huissier du conseil. Cette proposition est acceptée par acclamation.

M. J.- J. Clerc remercie le conseil pour la confiance qui lui est témoignée.

Le président fait part du décès de MM. Maurice Pasche et Régis Berolatti, il demande un moment de silence à leur mémoire.

Le Président donne la date du prochain tir du conseil qui aura lieu le mercredi 14 septembre 2011

Il passe ensuite la parole à Mme S. Judas, nouvelle syndique.

Discours de début de législature par Mme S. Judas.

S. Judas annonce que Mme R. Lambercy est vice-syndique et elle la remercie d'avoir accepté cette charge.

Ensuite, chacun des municipaux annonce les discatères dont il aura la charge.

La parole n'étant pas demandée, le président remercie les employés de la communes qui ont aménagé et décoré la salle pour la tenue de cette séance et passe au contre-appel.

Après le contre-appel il est 19h40.

Le Président Le secrétaire

Simon Renaud François Marti